



*Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de la Pêche Artisanale*

---

## **Déclaration de CAOPA sur le guide pour la durabilité sociale des chaînes de valeur de la pêche artisanale**

*(Point 6 décisions prises et recommandations formulées par le sous-comité du commerce du poisson à sa dix-septième session (Vigo [Espagne], 25-29 novembre 2019)*

<http://www.fao.org/3/ne709fr/ne709fr.pdf>

La CAOPA soutient la demande du Sous-Comité du commerce du poisson de renforcer les capacités des membres de la FAO pour mieux comprendre les chaînes de valeur dans le secteur de la pêche artisanale, ainsi que l'engagement de la FAO **de développer un guide sur la responsabilité sociale tout au long des chaînes de valeur du poisson.**

En Afrique, notre secteur est essentiel pour la sécurité alimentaire de la population, et fournit, selon la FAO, plus de dix millions d'emplois aux hommes et aux femmes des communautés côtières africaines. Pour citer un exemple, une pirogue pêchant les petits pélagiques au Sénégal peut employer une centaine de personnes de la capture jusqu'à l'assiette du consommateur. Il est essentiel que le secteur puisse offrir des conditions de vie et de travail décentes à tous ceux et celles qui travaillent dans la filière.

Les mesures prises pour lutter en 2020 contre la pandémie de COVID 19 s'avèrent de plus en plus difficiles pour les hommes et les femmes travailleurs de la pêche artisanale africaine. En raison du manque d'installations et d'équipements, le maintien de l'hygiène et les mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie sont compliqués à bord des pirogues, dans les sites de débarquement, les sites de transformation et les marchés. Partout, la vétusté des installations et des outils tout au long de la chaîne de valeur, le manque d'installations sanitaires dans de nombreuses communautés de pêche artisanale est un défi.

Pour la CAOPA, la crise du COVID19 doit être l'occasion de répondre aux défis existant de longue date dans la pêche artisanale africaine, en particulier d'améliorer les conditions de vie et de travail des hommes et des femmes de la filière.

Nous disposons d'instruments internationaux pour cela.

Ainsi, la Convention 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche couvre des points essentiels pour promouvoir des conditions de travail sûres et décentes à bord des embarcations dans la pêche artisanale. Mais toute la chaîne de valeur de la pêche artisanale n'est pas couverte par cette Convention, en particulier les femmes du secteur. Aujourd'hui, on ne peut que constater, dans la plupart des pays africains, que les conditions de travail de ces femmes ne sont pas décentes: les transformatrices travaillent toute la journée dans la fumée, parfois au milieu des immondices, sans accès aux sanitaires, à l'eau potable ou à l'électricité. Souvent, leurs enfants en bas âge les accompagnent et vivent dans ces mêmes conditions inhumaines.

L'amélioration des conditions de travail des femmes est prise en compte par les Directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, notamment dans les chapitres qui sur le développement social, emploi et travail décent ainsi que le chapitre sur les Chaînes de valeur, activités après capture et commerce.

Pour le futur **guide sur la responsabilité sociale dans les chaînes de valeur du poisson**, la CAOPA soutient la création d'un document spécifique pour la pêche artisanale avec des références aux aspects sociaux et aux exigences minimales tirées des Directives volontaires de la FAO et de la Convention OIT C188 sur le travail dans le secteur de la pêche.

Ces orientations devraient aider toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements et les professionnels, à mettre en œuvre ces instruments, par le biais de plans d'action nationaux et régionaux d'action multi-acteurs, pour promouvoir des chaînes de valeur socialement responsables et pour autonomiser les hommes et les femmes de la pêche artisanale.

Dans ce contexte, un certain nombre de dispositions fondamentales devraient être introduites, notamment: la question des droits fonciers, la gestion responsable des ressources, l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la pollution, la promotion de la sécurité alimentaire.

Les chaînes de valeur de la pêche artisanale sont beaucoup plus variées et diverses que les chaînes de valeur de la pêche industrielle (les pêcheurs, les porteurs qui font le transport du poisson de la pirogue au rivage, les personnes en charge de l'écaillage du poisson, la découpe,

la transformation, le transport, la vente, les charpentiers qui construisent les pirogues, etc). Il est important que l'ensemble de la chaîne de valeur, c'est-à-dire tous ces opérateurs, soient bien identifiés et pris en compte lors de l'élaboration du guide.

Les orientations devraient également accorder une attention particulière aux femmes dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale, car les problèmes auxquels elles sont confrontées pour améliorer la durabilité sociale de leur travail sont très spécifiques et différent de ceux des hommes.

Finalement, il sera important que ce guide prenne en compte les impacts potentiels négatifs qu'une compagnie du secteur de la pêche industrielle peut avoir sur la durabilité des opérations de pêche artisanale, ainsi que la sécurité alimentaire des populations locales. Par exemple, une entreprise de production de farines de poisson en Afrique de l'Ouest, activité qui met à mal la sécurité alimentaire des populations et les activités traditionnelles de pêche artisanale, ne devrait pas être certifiée comme 'socialement durable', même si elle prend des mesures pour améliorer les conditions de travail de ses employés.